

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/11/2023

Imputation comptable	Désignation	N° d'inventaire du lot ou du matériel	Quantité à la réforme (en cas de lot quantité dans le lot)	Date d'acquisition	Durée d'amortissement	Age du matériel à la date de réforme du 16/10/2023	Amorti ou Non	Prix unitaire TTC	Valeur d'acquisition cédée	Cumul amorti au 31/12/2023	Valeur nette comptable (Prix d'acquisition - Cumul amorti au 31/12/2023 = a - b)	Destination du bien après réforme	Partielle ou totale	Motif
21562	1 LOT BALISAGE VSAV TRANSFERT	48741R13	1	18/03/2019	9	4	Non Amorti	1 836,00	1 836,00	816,00	1 020,00	D	T	véhicule sinistre rembt assurance immo 48741
								1 836,00		816,00	1 020,00			

Régularisation du bien fils du vsav 48741 omis dans le tableau de la réforme du 22/05/2023